

Paris, le 28 septembre 2023

[ETUDE BANQUE DE FRANCE]

Les PME-ETI fournisseurs de la distribution en grande fragilité économique

A la veille de la discussion du projet de loi d'avancement des négociations commerciales entre industriels et distributeurs, la FEEF qui représente les PME-ETI fournisseurs de la distribution alerte les pouvoirs publics sur la dégradation de la santé économique de ses entreprises. Perte d'EBE, hausse de l'endettement, accroissement du nombre d'entreprises en déficit, ... ces résultats illustrent clairement la fonte des marges pour les entreprises du territoire et la nécessité de négociations commerciales donnant la priorité aux PME-ETI pour leur garantir un juste prix et leur donner de l'oxygène.

D'après les données de la Banque de France dans le cadre d'une étude économique et financière¹ menée pour la FEEF qui regroupe plus de 1000 entreprises PME-ETI, il en ressort des résultats inquiétants :

- **Baisse de 26,5% du taux de marge brute d'exploitation des fournisseurs PME-ETI entre 2021 et 2022**, indiquant de fortes pertes de rentabilité.
- **30% d'entreprises déficitaires en 2022 (23% en 2021)** mettant en évidence l'incapacité des PME-ETI à couvrir l'intégralité de leurs charges et à répercuter la hausse de leurs coûts dans les prix finaux.
 - > Pour les PME-ETI fabriquant des produits DPH (droguerie parfumerie hygiène), près d'une entreprise sur deux est déficitaire en 2022².
- **49% des fournisseurs PME-ETI ont un taux d'endettement supérieur à 7 ans** impactés par un endettement financier qui s'alourdit et un autofinancement qui se réduit.

Ce constat s'inscrit dans un contexte dans lequel **les coûts de production continuent d'augmenter pour les fournisseurs PME-ETI³ : augmentation de 49% des factures d'énergies en 2023, hausse de 9% du coût des matières premières agricoles** pour le premier semestre 2023. Ainsi, à date, le prix de revient des produits ne baisse pas.

Pour Léonard Prunier, Président de la FEEF : « *Les entreprises PME-ETI du territoire sont en difficulté et il est crucial que cette fragilité soit prise en compte dans la phase de négociations commerciales qui s'annonce* ».

A propos de la FEEF :

La **FEEF** (Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France) représente les fabricants PME-ETI des produits de consommation du quotidien. Cela correspond à 22 000 entreprises indépendantes, 250 000 emplois directs et 33 000 sites de production répartis dans les territoires. Garantes de la souveraineté industrielle et alimentaire de la France, ces entreprises de nos régions sont engagées en faveur des produits responsables, de l'approvisionnement et de l'emploi local. A cet égard, la FEEF a créé en 2014 le Label RSE « **PME+** » pour valoriser les actions sociétales des PME-ETI fournisseurs de la distribution. www.feef.org

Contact presse

FEEF : Virginie Feuillebois – Tél. : 01 47 42 43 33 – Email : v.feuillebois@feef.org

¹ Etude Banque de France - ACSEL pour la FEEF, septembre 2023

² 46% en 2022 vs. 23% en 2021

³ Résultats de l'enquête réalisé en juillet 2023 par la FEEF auprès de ses 1000 adhérents